

Gironde

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Les annonces des ministres pass

Les spécialistes des incendies analysent les déclarations faites à Cazaux mardi. Il y aura davantage de moyens pour lutter contre les flammes dans le massif. La montée en puissance va durer plusieurs années

Arnaud Dejeans et Jérôme Jamet
gironde@sudouest.fr

VILLAGES OUBLIÉS

Les villages sinistrés du Sud-Gironde ont été les grands oubliés des discours ministériels. Séance de rattrapage de Gérald Darmanin hier dans la matinale de France Bleu Gironde : « Les communes concernées recevront les dotations nécessaires. » De quoi rassurer les maires forestiers du Sud-Gironde ? Pas vraiment. Les élus réclament des enveloppes d'urgence fixes et non des subventions proportionnelles aux travaux. Le président du Département de la Gironde et l'association des maires ont envoyé un courrier à la Première ministre Élisabeth Borne en février pour défendre la position des communes qui endurent encore les conséquences budgétaires des grands incendies.

Les ministres de l'Intérieur, de l'Écologie et de l'Agriculture ne sont pas venus les mains vides mardi à la base militaire de Cazaux, à La Teste-de-Buch (lire notre édition d'hier). Gérald Darmanin, Marc Fesneau et Christophe Béchu ont présenté plusieurs dispositifs de lutte contre les feux de forêt.

Pas de Canadair à demeure

Il n'y aura pas de Canadair positionné en permanence dans le Sud-Ouest cette année. De quoi doucher les revendications des élus du massif landais. Cette mauvaise nouvelle doit être relativisée. « Quand l'alerte météo dira quarante-huit heures avant que le risque incendie est élevé,

Il faudra encore attendre un peu pour que les Canadair prennent l'accent du Sud-Ouest

on enverra des Canadair en Gironde », annonce le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Rien de nouveau sous le soleil ardent, le prépositionnement des Canadair en Corse ou dans le Sud-Ouest ayant toujours existé. « La nouveauté est ailleurs »,

défend le lieutenant-colonel Philippe Harguindeguy du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33).

Depuis les grands incendies de l'été dernier, les arbitrages sur le positionnement de la flotte aérienne sont plus objectifs. « La priorité était donnée aux départements du Sud-Est. Désormais, les données météorologiques sont analysées de la même façon dans le Sud-Ouest. La répartition des moyens aériens est décidée en fonction du niveau de risque (de faible à exceptionnel) », se félicite le Sdis. À plus long terme,



Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé de nouveaux outils de lutte contre les incendies à court, moyen et long termes. FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

« une deuxième base de la Sécurité civile, en plus de celle de Nîmes, sera positionnée dans le Sud-Ouest. Le site sera dévoilé par le président de la République l'an prochain », annonce le ministre de l'Intérieur. Cette base permettra d'accueillir le matériel volant, des pilotes, mais aussi le personnel de la maintenance. Il faudra encore attendre un peu pour que les Ca-

nadair prennent l'accent du Sud-Ouest « mais c'est une bonne nouvelle », applaudit le président du Département de la Gironde Jean-Luc Gleyze.

Il faudra aussi remplacer la flotte vieillissante de Canadair et la muscler (de 12 à 16). Le défi est de taille. Car pour construire ces avions bombardiers d'eau, il manque l'essentiel : une usine de fabrication. « Un projet est en

cours au niveau européen. Mais il n'y a pas de calendrier pour le moment. Cela prendra plusieurs années », tempère Jean-Luc Gleyze.

2 Les autres moyens aériens

Gérald Darmanin a annoncé le renforcement des moyens aériens à l'échelle nationale et le positionnement à Mégnac

Pour les sylviculteurs, les mesures prévues sont

Bruno Lafon, le président régional de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) et président du syndicat des sylviculteurs, revient sur les annonces gouvernementales faites mardi à Cazaux

« C'est un bon début » commente Bruno Lafon, le président régional de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), maire de Biganos et président du syndicat des sylviculteurs. Présent mardi soir lors de la visite des quatre ministres sur la base aérienne de Cazaux et faisant partie des personnalités décorées, il revient sur les principaux points évoqués.

En ce qui concerne les moyens annoncés, notamment aériens, il estime que « pour la lutte active, ce que l'on demandait a été obtenu ». Le prépositionnement de qua-

tre engins aériens et l'envoi, quarante-huit heures après l'alerte, de deux Canadair, mais aussi l'unité spéciale de la sécurité civile constituant des engagements forts. Tout comme le doublement des indemnités versées aux employeurs des sapeurs-pompiers bénévoles afin d'inciter ces derniers au recrutement.

Un écart reste à combler

Bruno Lafon estime toutefois qu'il reste encore un écart à combler au regard des dotations versées au Sud-Est de la France. « En France, le ministère de l'Agriculture verse

22 millions d'euros pour la prévention incendie. 1,7 pour le Sud-Ouest, 1,5 pour le reste de la France et 19 pour le Sud-Est. Aujourd'hui, nous aussi sommes touchés et nous devons rattraper le retard. »

Quant aux 7,6 millions exceptionnels annoncés pour cette année par le ministre mardi, 4,2 serviront à remettre en état le massif forestier, 1,8 permettra l'achat de cuves, la structuration des associations syndicales agréées (ASA) et l'équipement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Le 1,6 restant doit financer l'achat de ca-

méras de surveillance en forêt. Quant au guichet unique autour de l'Ademe, Bruno Lafon comprend qu'il devrait permettre de centraliser les demandes et notamment aiguiller les fonds d'accélération de la transition écologique ou « fonds vert ».

La fin des coupes rases ?

En ce qui concerne la fin des coupes rases subventionnées dans le cas de repeuplements, évoquées par le ministre de la Transition écologique, Bruno Lafon précise que le Sud-Ouest est peu concerné par cette annonce. « Marc Fesneau (Agriculture)

l'a dit : avec le pin maritime, vous ne risquez rien. Nous sommes soumis à des plans simples de gestion qui encadrent les éclaircies, le nettoyage, les coupes. Plus que d'interdire, il s'agit de réguler », estime-t-il. Et de préciser que sur les 1200 000 hectares de la forêt des Landes de Gascogne, courant de la Pointe de Grave jusqu'à Bayonne, en passant par Agen, seuls 11 500 hectares font annuellement l'objet de coupes rases.

Bruno Lafon retient aussi l'annonce du remboursement des entreprises agricoles ayant travaillé à la réalisation des zo-

ées au crible



d'être plus réactifs et de coiffer les feux naissants.» Pour 2023, la multiplication de ces nouveaux moyens de lutte aériens compense l'absence d'un Canadair domicilié dans le département.

3 Les moyens terrestres

Le ministre de l'Intérieur a débloqué une enveloppe de plusieurs millions d'euros pour l'aide à l'acquisition de 46 nouveaux camions pour le Sdis : « Il y aura, entre autres, quatre engins de grande capacité (13 000 litres) », dévoilent les pompiers de Gironde. Autre nouveauté : des drones à vision nocturne équipés de caméras thermiques. « Cela nous aidera à affiner nos stratégies et à surveiller les feux souterrains », illustre Philippe Harguindeguy.

« La diversification des moyens de lutte permettra d'être plus réactifs et de coiffer les feux naissants »

Un engin sur cinq du Sdis est encore hors service. « Mais tout sera réparé d'ici la fin du mois d'avril », rassure le président Jean-Luc Gleyze. Le protocole Héphaïstos sera déployé dans le Sud-Ouest. Ce dispositif, piloté par les ministères de la Défense et de l'Intérieur, ciblait jusque-là uniquement les départements du Sud-Est.

4 Responsabilisation des citoyens

Le ministre de l'Écologie Christophe Béchu a présenté le futur dispositif « météo des forêts » : « Cet été, il y aura une alerte Météo-France quotidienne avec les

niveaux de risque sur chaque massif forestier. La prévention est cruciale. »

Une campagne nationale sur les obligations légales de débroussaillage va être lancée. La loi est claire : les citoyens habitants doivent créer une zone vierge de végétation entre leur maison et la lisière de la forêt. « Seulement 30 % des gens respectent cette réglementation », regrette le ministre Christophe Béchu. Un outil cartographique est disponible en ligne (1) pour connaître les parcelles soumises à cette obligation.

5 La surveillance du massif

Huit caméras de surveillance du massif forestier seront installées en Gironde d'ici cet été. Elles seront positionnées sur des points hauts de type tour de guet ou château d'eau. « Nous en installerons 14 de plus en 2024 », chiffrent les pompiers de Gironde, qui se disent « satisfaits » des annonces ministérielles. Comme dans les Landes ou le Lot-et-Garonne, ces outils de surveillance permettront de détecter les premières fumées. Elles serviront aussi à traquer les pyromanes. « On pourra zoomer jusqu'à voir les plaques d'immatriculation », précise le président du Sdis.

Les drones de l'armée (protocole Héphaïstos) pourront également être mobilisés pour surveiller la pinède. Gérard Darmain n'a pas évoqué le sujet lors de son discours à Cazaux. Mais une nouvelle brigade de gendarmerie mobile devrait bientôt être créée, à Landiras ou Hostens. Le but : prévenir les incendies criminels.

(1) geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage

d'un hélicoptère bombardier d'eau et d'un avion Dash (largages retardants) à partir du 1^{er} juillet. Autre renfort estival positionné en Gironde de façon fixe : quatre avions bombardiers de type Air Tractor. « Ce sont des petits Canadair capables d'intervenir rapidement sur les feux. Ils ont l'avantage de pouvoir faire de la surveillance », présente Philippe Harguindeguy.

Jean-Luc Gleyze valide la stratégie : « La diversification des moyens de lutte permettra

« un bon début »

nes d'appui. « Bon, il reste toutefois un différentiel pour les propriétaires chez qui les coupes ont été plus importantes que prévu. Mais ce que nous voyons, c'est que le financement arrive et que les promesses sont en train d'être tenues. »

Ces promesses sont-elles à la hauteur de toutes les attentes ? Pas vraiment selon lui, quand on comprend que seulement 30 % du plan stratégique présenté par la DFCI et l'Office national des forêts (ONF) se voit ainsi financé. Bruno Lafon rappelle en outre que la demande ayant émergé de la mission interministérielle sur les « risques majeurs » portée par Hubert Falco met en avant la nécessité de créer un fonds spé-

PARKING SAUVAGE

« L'Etat nous a répondu sur les quatre points demandés : le renfort financier, humain, matériel et aérien », témoigne Patrick Davet, le maire de La Teste-de-Buch. Quant à la surveillance du massif, il précise s'en entretenir sous peu avec le préfet aux côtés des trois autres maires du Sud-Bassin. Son intention étant aussi d'évoquer le stationnement sauvage aux abords de la forêt. Ainsi, dimanche dernier, alors que le parking de la dune affichait complet, les véhicules se sont garés sur près de 4 kilomètres le long de la D218 (route de Biscarrosse). 300 procès verbaux ont été dressés.

cial d'indemnisation régional, toujours en attente.
Sabine Menet



Bruno Lafon. ARCHIVES CLAUDE PETIT / « SUD OUEST »